



**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE**  
**du**  
**MARDI 12 JANVIER 2016**

- Présents :** Mmes BOURDELLES, DUREUIL-BOULLIER, MILLAN,  
Ms. LAIGNEL, BENARD, BRIBET, DELAFOSSE, DUCLOS, LANDREIN, LE  
GRAND, LE TIRANT, POINTE.
- Absents excusés :** Mmes LOPEZ, VALLERIE,  
M. GUIVARC'H
- Pouvoirs :** Mme LOPEZ à Mme MILLAN  
Mme VALLERIE à Mme LOPEZ (absente)  
M. GUIVARC'H à M. LAIGNEL
- Secrétaire de séance :** Mme Isabelle MILLAN

Ouverture de la séance par M. le Maire à 20h30

**Approbation du procès verbal du conseil municipal ordinaire du 8 décembre 2015 :**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité (13 voix)

**Délibérations**

**1. Règlement des dépenses d'investissement dans la limite des 25% des investissements budgétisés en 2015**

Il est demandé d'autoriser M. Le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite des 25% des investissements ouverts au budget 2015 :

Soit 6 315 euros pour les immobilisations incorporelles (chapitre 20)

54 124 euros pour les immobilisations corporelles (chapitre 21)

4 527 euros pour les immobilisations en cours (chapitre 23)

Accord à l'unanimité des présents (13 voix).

Arrivée de M. BRIBET

**2. Création d'un poste CAE**

M. le maire propose à l'assemblée le recrutement d'un CAE pour le service administratif.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de reporter la décision à un Conseil Municipal ultérieur.

**3. Renouvellement d'un poste d'adjoint technique**

Le contrat à durée déterminée d'un adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe arrive à échéance.

M. le Maire propose de renouveler ce CDD et en conséquence d'ouvrir un poste d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe en contrat à durée déterminée dans les mêmes conditions que précédemment soit 1,16/35<sup>ème</sup> à compter du 1<sup>er</sup> février 2016 pour une durée de 6 mois (31 juillet 2016).

Accord à l'unanimité (14 voix)

## Informations

### Urbanisme

Dépôt déclaration préalable :

- 3 chemin du Duc Guillaume : bardage des façades
- 19 route de Fontaine : division en vue de construire
- 10 chemin des Longues Rayes : construction véranda
- 49 route de Fontaine : division en vue de construire

Dépôt de permis de construire :

- Chemin des Petites Bruyères : maison individuelle

Dépôt de certificat d'urbanisme :

- 8 chemin du Commandant de Touchet
- Le Calvados
- 49 route de Fontaine

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

La secrétaire de séance  
Isabelle MILLAN



Le Maire  
Georges LAIGNEL

